



Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite

Procès-verbal de la séance extraordinaire
du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite
tenue le mardi 28 avril 2020 à 16h00
par visioconférence

Sont présents : Mme Annie Pronovost mairesse
 Mme Marie-Andrée Trudel conseillère municipale
 Mme Martine St-Amant conseillère municipale
 M. Gilles Damphousse conseiller municipal
 M. Gaétan Tessier conseiller municipal
 Mme Marie-Ève Tremblay conseillère municipale
 M. Michel Champagne directeur général
 Me Julie Marchand greffière

Dans le respect de l'esprit des mesures imposées dans l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 26 avril 2020 en contexte de pandémie du COVID-19, la séance est enregistrée et sera diffusée.

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Mme la mairesse Annie Pronovost.

2020-04-96

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Marie-Ève Tremblay, conseillère,
appuyé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère,
et résolu que la séance soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

2020-04-97

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Gaétan Tessier, conseiller,
appuyé par Mme Martine St-Amant, conseillère,
et résolu de dispenser la greffière de la lecture de l'ordre du jour tel que reçu par les membres du conseil municipal avant la présente séance ainsi que de l'adopter tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Résolution autorisant l'embauche de Mme Marine Le Baron à titre de technicienne en documentation, pour une durée d'un an;
4. Résolution mandatant M. Mario Boucher et M. Michel Bordeleau, pour représenter la Ville dans le règlement des litiges l'opposant à Construction Richard Champagne Inc., dans le dossier de mise aux normes et de modernisation de l'aréna;
5. Résolution autorisant la vente du tracteur Ford versatile M. Pierre Thiffault, au prix de 26 650 \$;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Saint-Tite**

2020-04-98

**RÉSOLUTION AUTORISANT L'EMBAUCHE DE MME MARINE LE BARON À TITRE DE
TECHNICIENNE EN DOCUMENTATION, POUR UNE DURÉE D'UN AN**

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à la mise à jour du classement des archives de la Ville de Saint-Tite;

CONSIDÉRANT QUE l'embauche d'un (e) technicien(ne) en documentation est prévu au plan d'action du Service du Greffe pour l'année 2020 et ce, pour une période d'un an;

CONSIDÉRANT QUE suite au processus d'embauche, Mme Marine Le Baron a été retenue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gilles Damphousse, conseiller,
appuyé par Mme Martine St-Amant, conseillère,
et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite autorise l'embauche de Mme Marine Le Baron à titre de technicienne en documentation pour une durée d'un an, débutant le 4 mai 2020 et se terminant le 3 mai 2021;

QUE les conditions reliées à cet emploi sont stipulées à son contrat de travail;

QUE M. Michel Champagne, directeur général est autorisé à signer le contrat de travail de Mme Le Baron.

Adoptée à l'unanimité

2020-04-99

**RÉSOLUTION MANDATANT M. MARIO BOUCHER ET M. MICHEL BORDELEAU, POUR
REPRÉSENTER LA VILLE DANS LE RÈGLEMENT DES LITIGES L'OPPOSANT À
CONSTRUCTION RICHARD CHAMPAGNE INC., DANS LE DOSSIER DE MISE AUX
NORMES ET DE MODERNISATION DE L'ARÉNA**

CONSIDÉRANT QUE les travaux de mise aux normes et de modernisation de l'aréna sont complétés depuis le 11 novembre 2020;

CONSIDÉRANT QU'il reste des litiges à régler avec Construction Richard Champagne Inc.;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de mandater des personnes pour représenter la Ville dans les négociations avec l'entrepreneur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère,
appuyé par M. Gaëtan Tessier, conseiller,
et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite mandate M. Mario Boucher et M. Michel Bordeleau, pour représenter la Ville dans le règlement des litiges l'opposant à Construction Richard Champagne Inc. dans le dossier de mise aux normes et de modernisation de l'aréna.

Adoptée à l'unanimité

2020-04-100

**RÉSOLUTION AUTORISANT LA VENTE DU TRACTEUR FORD VERSATILE À M. PIERRE
THIFFAULT, AU PRIX DE 26 650 \$**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Tite a décidé de vendre le tracteur Ford versatile



**Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Saint-Tite**

utilisé par le Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres a été publié en mars 2020 dans le bulletin municipal « Le Citoyen » et sur le site internet de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE suite à cet appel d'offre, la Ville a reçu trois (3) offres d'achat pour le tracteur;

CONSIDÉRANT QUE M. Pierre Thiffault a déposé la meilleure offre au prix de 26 650 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gilles Damphousse, conseiller, appuyé par Mme Marie-Ève Tremblay, conseillère, et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite autorise la vente du tracteur Ford versatile à M. Pierre Thiffault, au prix de 26 650 \$;

QUE la vente est faite sans aucune garantie et aux risques et périls de l'acheteur.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS


2020-04-101

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Martine St-Amant, conseillère, appuyé par M. Gaétan Tessier, conseiller, et résolu que la séance soit levée à 16 heures 18.

Adoptée à l'unanimité


Me Julie Marchand, greffière


Annie Pronovost, mairesse